

# Exécutif Collégiale: le dossier avance

Si le calendrier souhaité par le Conseil communal de Neuchâtel est respecté, la rénovation extérieure de la collégiale commencera au printemps 1999, une année après le début des travaux de restauration du cénotaphe qui se trouve à l'intérieur.

«Il n'est pas minuit moins cinq pour entamer la rénovation extérieure de la collégiale. En fait, nous en sommes actuellement à la préparation des devis.» Au lendemain de la séance de lundi du Conseil général de Neuchâtel, le directeur de l'Urbanisme et des Affaires culturelles Blaise Duport a tenu à rassurer, hier, ceux des membres du législatif qui demandaient qu'on entame rapidement les études nécessaires à la préparation de cette remise en état.

En fait, à la suite des analyses matérielles, archéologiques et relatives à la statique du bâtiment, les principes d'intervention ont été définis. Après l'octroi, cet automne, d'un crédit d'environ deux millions de francs, subventions comprises, Blaise Duport imagine que la rénovation extérieure de cet emblème de Neuchâtel pourrait commencer au printemps 1999.

«Il faudra être prêt juste pour l'Expo.01. Et pas trop longtemps avant, sous peine de voir la pollution commencer à ternir à nouveau les murs», relève Blaise Duport.

Lundi, le sort de la collégiale avait été évoqué, notamment dans la mesure où elle sert de cadre et d'abri au cénotaphe du comte Louis. Après l'acceptation du crédit de 1,4 million relatif à la restauration de ce monument (notre édition d'hier), Blaise Duport a annoncé que les travaux pourraient commencer

«le plus vite possible, en tenant compte, bien sûr, du délai référendaire». Ils devraient durer jusqu'à fin 2000.

## Vente possible

Le conseiller communal a aussi souligné que la publication relative aux résultats reflétera le caractère pluridisciplinaire des études et des interventions en cours et à venir. Elle devrait également satisfaire aussi bien les scientifiques que le grand public.

Sa réalisation coûtera 128.000 francs. Rapportera-t-

elle ensuite quelque argent? «Elle pourra être destinée à la vente, de même que la brochure déjà publiée. Mais nous ignorons quelles recettes elle produira.»

Lundi soir, le Conseil général avait également pris acte d'un rapport d'information au sujet de l'organisation des bureaux de vote. Mais on avait regretté, sur beaucoup de

bancs, l'éventualité d'une disparition du bureau de Monruz. Hier, Blaise Duport a laissé entendre que le Conseil communal ne resterait pas insensible à ces regrets. «En tout cas, nous allons consulter les habitants du quartier. Mais sans nous contenter d'une question brute: nous donnerons également des explications.»

JMP

## TN et horaire du soir

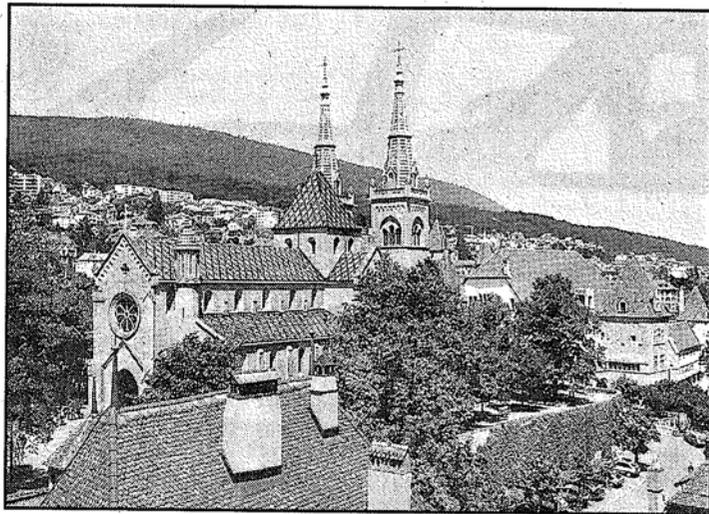
Lundi, le Conseil général a pris acte d'un rapport d'information du Conseil communal concernant l'amélioration de la desserte des Transports en commun de Neuchâtel et environs (TN), le soir, après 20 heures. Rapport qui lui-même faisait suite à une motion de la socialiste Pierrette Erard et consorts relative à l'amélioration de cette desserte.

Il faut dire que dans l'intervalle, les TN étaient eux-mêmes revenus sur leur décision, prise en 1995, de diminuer le nombre de courses en soirée (à des fins d'économie, ils avaient fait passer la fréquence de passage de 20 à 30 minutes). En septembre dernier, les ins-

tances dirigeantes des TN ont en effet changé leur fusil d'épaule, décidant du retour à l'ancienne situation dès l'entrée en vigueur de l'horaire 98-99.

Le rapport de l'exécutif a dès lors été accepté et la motion classée. La discussion n'en a pas moins débouché sur un débat contradictoire: les TN peinent à s'adapter et manquent de dynamisme, a-t-on entendu sur les bancs socialiste (Pierrette Erard) et PopEcoSol (Matthieu Menghini); l'entreprise est gérée en fonction de ses possibilités financières, ont rétorqué le radical Daniel Domjan et le libéral Philippe Ribaux.

PHO



Cet automne, le Conseil communal demandera probablement deux millions pour la rénovation extérieure de la collégiale. photo a-winteler

# Le cénotaphe du comte Louis: un monument d'importance européenne

**Le Conseil général a donc accepté un crédit de près de 1,5 million pour la restauration de l'un des plus importants monuments du genre en Europe. Mais, avant, ce cénotaphe a fait l'objet d'intenses études car mener sa restauration à bien est une affaire délicate. Explications.**

Conformément au cahier des charges associé au crédit d'étude, les analyses et recherches ont été faites dans tous les domaines nécessaires à préparer le projet de restauration et à calculer son coût. Les principaux volets de cette campagne d'investigation sont:

- *complément de relevé orthométrique;*
- *études historiques;*
- *détermination des pathologies;*
- *chimie et géologie;*
- *essais de consolidation et de fixage.*

Trois constatations essentielles à l'élaboration du projet de restauration ont pu être faites à l'issue des analyses préparatoires. Elles concernent la polychromie médiévale, la polychromie de Marthe, et la coexistence de ces deux décors peints.

Tout objet, en histoire de l'art, vaut

naturellement par son contenu esthétique et historique originel mais aussi, et c'est le propre des grands monuments tels que le „Cénotaphe“, par les traces matérielles qui s'y ajoutent et rendent compte d'une importante évolution dans le temps. A la fois monument et miroir des générations qui l'ont vu, il témoigne d'une succession d'époques ayant chacune leur valeur et plaçant tout projet d'intervention devant des choix parfois difficiles.

Dans le cas du „Cénotaphe“, compte tenu des analyses effectuées, de l'état fragmentaire de la polychromie médiévale et de la valeur de l'intervention de Marthe, l'état et l'aspect actuels du Cénotaphe, qui pour l'essentiel sont issus de la restauration de 1837-1840, seront conservés, fixés et mis en valeur. Les couches picturales sous-jacentes seront consolidées.

## Campagne de sondage

Pour permettre néanmoins l'étude de la polychromie médiévale, le projet prévoit une importante campagne de sondages, permettant, à des endroits stratégiques fixés par les disciplines historiques (héraldique, stylistique, histoire de l'art, du costume, etc.), de repérer le

décor médiéval, d'en apprécier la technique et la portée esthétique. Ces «fenêtres» devraient permettre également de mieux évaluer la rigueur ou la liberté archéologique de l'intervention de Marthe; il sera jugé au cas par cas s'il y a lieu de les laisser ouvertes, en fonction de leur impact sur l'image générale du „Cénotaphe“. En ce qui concerne les interventions postérieures au milieu du 19<sup>e</sup> siècle dont il a été question plus haut, elles seront en principe supprimées à moins qu'elles n'aient pas d'impact notable sur l'apparence du décor de Marthe.

Le dernier volet du projet est une précaution pour le futur. Certains dégâts ont en effet été provoqués par le contact ou le passage du public à proximité du Cénotaphe. Il est proposé qu'après démontage des installations de chantier une barrière de protection, d'un dessin simple mais contemporain, soit installée au pied du Cénotaphe, empêchant l'accès direct du public à la sculpture, notamment à celle des deux rangs de hauts-reliefs. Un système de sécurisation du secteur est également prévu. Le monument se trouverait ainsi mis à l'abri de toute cause humaine de dégradation.

# Huit millions, juste pour commencer



DAVID MARCHON

**NEUCHÂTEL** Le Conseil communal demande 8,3 millions de francs pour la première étape de la restauration de la collégiale. Avec les deux étapes suivantes, l'opération devrait coûter 26,5 millions et durer jusqu'en 2020. >>> **PAGE 8**

# Huit millions pour commencer à restaurer la collégiale

**Les experts qui ont travaillé depuis 2003 l'affirment: la collégiale de Neuchâtel a besoin sans retard d'une intervention «majeure». Rien que la première étape coûtera 8,3 millions de francs.**

JEAN-MICHEL PAUCHARD

Le Conseil général de Neuchâtel attaque la législation 2008-2012 avec deux très gros morceaux. Outre la troisième étape du plan de stationnement (notre édition du 19 juin), l'ordre du jour de sa séance de lundi prochain comprend en effet l'examen d'un crédit de 8,3 millions de francs pour la première étape de la restauration et de la mise en valeur de la collégiale.

Monument parmi «les plus prestigieux du patrimoine culturel et historique neuchâtelois, reconnu d'intérêt national par la Confédération», la collégiale a besoin «d'une intervention majeure comme en connaissent de tels édifices une fois par siècle environ», écrit le Conseil communal. Lequel, pour la circonstance, a consenti un effort pédagogique particulier: le rapport à l'appui de sa demande de crédit ne fait qu'une dizaine de pages, mais il y a joint une septantaine de pages, illustrées pour la plupart, sur l'état du bâtiment et les travaux qui y sont prévus, leur financement et la planification de l'opération.

Cette consistante annexe découle directement de la première décision du Conseil général sur ce dossier: le 29 mars 1999, il acceptait un crédit de 812 000 francs pour les études préparatoires à la restauration.

Ces études n'ont démarré

qu'en 2003, notamment «en raison de la poursuite des travaux sur le tombeau des comtes», communément appelé cénotaphe. Elles ont principalement consisté à établir: un relevé du bâtiment et du site par laserométrie; un état des connaissances archéologiques; l'état de la statique de l'édifice; des inventaires et analyses du mobilier, des vitraux, des orgues, du patrimoine végétal du site, etc; un inventaire des sources et une histoire du bâtiment; un concept et une stratégie d'intervention.

La conclusion de ces examens et analyses ne laisse guère de place à l'ambiguïté: les dommages sont «plus étendus qu'il n'y paraissait avant les études», et les experts confirment «la nécessité d'une intervention majeure sur l'ensemble de l'édifice dans les délais les plus rapides».

Les 8,3 millions demandés au législatif financeront la restauration de l'enveloppe extérieure de la collégiale et du cloître qui y est accolé côté nord. «Plat de résistance»: la consolidation de la structure et la conservation des parements extérieurs de l'église. Le Conseil communal insiste sur le fait que «le projet présenté ne remet pas en cause l'image léguée par Léo Châtelain dans les années 1870». L'architecte neuchâtelois avait notamment doté les tours jumelles de la collégiale des flèches qui lui avaient donné sa silhouette actuelle.

La restauration du cloître «s'inscrit dans le même esprit». Elle devra en particulier lui rendre «son rôle distributif originel vers les différents locaux attenants». /JMP



**FAÇADE SUD** Les dommages sont «plus étendus qu'il n'y paraissait avant les études».

(DAVID MARCHON)

«Le projet présenté ne remet pas en cause l'image léguée par Léo Châtelain dans les années 1870»

*Le Conseil communal*

## Etape «entièrement subventionnable»

La première étape de la restauration de la collégiale est «entièrement subventionnable». La Confédération et le canton devraient donc, chacun, prendre à sa charge 25% du montant. Pour la Ville, l'investissement se monterait donc à 4,15 millions de francs. En cas d'acceptation du crédit par le Conseil général, le Grand Conseil devrait se saisir de la question en septembre. La Confédération a reçu un dossier en automne 2007.

Le devis de la première étape représente un petit tiers du montant total des travaux, devisés

à 26,5 millions de francs.

Une fois la première étape terminée – en 2011, année du millénaire de Neuchâtel –, une seconde étape commencera en 2012. Elle concernera les parements et aménagements intérieurs, ainsi que l'adjonction de nouveaux locaux. Dès 2017 et jusqu'en 2020, viendra la consolidation des enceintes et aménagements extérieurs. L'exécutif espère que des fonds privés participeront au financement de ces deux étapes. /jmp



## «NOUVELLE STAR»

## La «Tortue» se confie

«Comment se fait-il que Christophe n'ait pas été repéré avant la «Nouvelle Star», s'est interrogé Marianne James. Le principal intéressé explique... **page 32**



## LE PROJET NEUCHÂTELOIS DU GROUPE BIOTECH PLUS QUE COMPROMIS

## Isolagen a licencié son personnel

La société américaine, qui voulait créer à Bevaix un campus biotech, s'est séparée de sept de ses neuf collaborateurs. **page 3**

# L'EXPRESS

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

FONDÉ LE 2 OCTOBRE 1738

FISCALITÉ

## Affrontement entre gauches



Le Parti socialiste neuchâtelois préfère une réforme fiscale en profondeur à des révisions par petites touches. C'est pourquoi il ne s'est pas associé au comité d'initiative des syndicats demandant une imposition des millionnaires, précise sa présidente, Monika Maire-Hefli.

**page 3**

## À LA UNE

VAL-DE-TRAVERS

## Remous autour de Noël Auclair

**page 13**

ÉCONOMIE

## La promotion a un patron

**page 21**

## Rey-Bellet assassinée

**DRAME** L'ancienne championne a été abattue dimanche soir aux Crossets par son mari, qui a également tué le frère de la skieuse. Le meurtrier court toujours



Fin tragique pour Corinne Rey-Bellet: la Valaisanne a été assassinée dimanche soir aux Crossets par son mari, qui a ouvert le feu sur l'ex-championne de ski et son frère, les abattant à bout portant. Des problèmes fa-

miliaux semblent être à l'origine de la tragédie. Ici, Corinne Rey-Bellet lors de sa victoire en Super-G à Sankt Anton, en 1999. **PHOTO KEYSTONE page 17**

## OPINION

Par François Nussbaum

## Quel «faux débat»?

Curieux titre que celui donné hier par Santé-suisse et par son expert au débat qui s'ouvre lundi sur la caisse-maladie unique. Plus de 110.000 citoyens auraient donc demandé, par voie d'initiative, l'ouverture d'un «faux débat»! Passe encore pour les assureurs: c'est de bonne guerre dans une campagne. On attendait, en revanche, plus de retenue de la part de l'expert mandaté, l'économiste Willy Oggier. Il était censé, comme scientifique objectif, analyser les avantages et inconvénients du changement de système proposé. Or, il se borne à mentionner – succinctement – les arguments des partisans. Les dix thèses contre la caisse unique qui découlent de l'étude sont

d'ailleurs parfois surprenantes. On disserte sur la prime unique et l'absence de subventions publiques (alors que l'initiative n'en parle pas) ou sur la hausse des coûts et les menaces de rationnement, comme si le système actuel y échappait. Quant à la concurrence, elle est justifiée par le fait qu'«on peut changer de caisse». Mais si on change, c'est pour des primes plus basses, donc en quittant une caisse qui couvre trop de mauvais risques. Mais quelqu'un devra bien payer la différence: ce n'est pas une économie, c'est un transfert. Autre argument: l'échec programmé de la gestion tripartite de la caisse unique, basée sur la recherche de consensus dans l'intérêt général. Mieux vaut, selon l'expert, la

bonne vieille guerre de tranchées entre assureurs, prestataires de soins et cantons. S'il fallait, en plus, y impliquer les assurés... Curieux aussi, le reproche à la caisse unique de «tout compliquer». Par exemple en découplant l'assurance de base des complémentaires. Les assureurs, qui ont toujours juré qu'ils séparaient soigneusement les deux, craignent-ils soudain de ne plus disposer des données de la première pour fixer les primes des secondes? Il n'y a pas de remède miracle et on peut discuter de tout, y compris avec des experts scientifiques. Mais la prestation d'hier montre en tout cas que la caisse unique n'est pas un faux débat. /FNU

## Dix ans pour rénover un joyau architectural

NEUCHÂTEL Rénover la collégiale pourrait coûter jusqu'à 30 millions



Le Conseil général de Neuchâtel devrait pouvoir se prononcer l'année prochaine sur le projet de restauration de la collégiale et de son esplanade. **PHOTO LEUENBERGER page 6**

## SOMMAIRE

Cinés-loisirs	14
Economie	21
Sports	23-25
Feuilleton	28
Télévision	29
Adresses pratiques	30
Carnet	31

CAISSE UNIQUE

### Une pluie de critiques

Santésuisse, l'organe faïtier des assureurs maladie, a tiré à boulets rouges hier sur l'idée d'une caisse-maladie unique, soutenue par le Mouvement des familles et la gauche. Pour ce faire, il s'est appuyé sur dix thèses tirées de l'étude d'un économiste de la santé, Willy Oggier.

**page 19**

# Rénover d'après le passé

**NEUCHÂTEL** Plus de dix ans seront nécessaires pour restaurer la collégiale et son esplanade. Le Conseil général de la Ville sera appelé à se prononcer en 2007 sur un projet dont le coût oscille entre dix et trente millions de francs

Par **Philippe Chopard**

Avec ses sept siècles d'histoire, la collégiale de Neuchâtel peut se payer le luxe d'attendre encore quelques années pour se présenter rajeunie. Les études décidées en 1999 pour la restauration de l'édifice ont enfin pu être engagées, et le Conseil général devrait se prononcer sur ce très important projet dans le courant de 2007. Tel a été l'échéancier présenté samedi matin à l'association de la collégiale de Neuchâtel, pour des travaux qui vont durer plus de dix ans pour un coût allant jusqu'à trente millions.

L'architecte communal adjoint Fabien Coquillat a précisé samedi que le retard pris dans le processus de restauration était dû à la réflexion du cénotaphe et au déploiement d'énergie des services communaux pour Expo.02. Fin 2003, le processus initié en 1999 a pu reprendre et les études décidées il y a sept ans enfin engagées. Les architectes, archéologues, historiens et ingénieurs civils ont travaillé sur papier pour préparer la présentation d'un crédit d'investissement et l'obtention des subventions nécessaires au projet.

Très vite, il a fallu établir que la collégiale devait continuer de révéler son histoire ar-

chitecturale séculaire. En particulier, l'architecte Christophe Amsler et son équipe se sont inspirés de la restauration entreprise par Léo Châtelain en 1870. «Le travail de l'époque est remarquable, mais il a souffert des outrages du temps», a déclaré samedi l'architecte.

**«Encore faudra-t-il voir ce que nous pourrons nous offrir»**

Fabien Coquillat

Radiographiant le bâtiment, les auteurs de l'étude en ont assez vite cerné les défauts. «Les murs extérieurs souffrent d'un léger déversement vers l'extérieur», a expliqué Christo-

phe Amsler. Cela est dû à l'absence d'arcs-boutants. De plus, la tour lanterne située au-dessus des deux orgues présente quelques fissures. Ce n'est pas grave, mais nous devons intervenir.»

Léo Châtelain et son équipe de restaurateurs ont aussi travaillé au XIXe siècle à l'installation d'un chauffage, en excavant le sol de la nef. Aujourd'hui, les installations présentent des signes évidents de corrosion auxquels il s'agira de remédier. Du côté des façades, même constat de l'action de l'humidité, avec des coulures d'eau visibles sous chaque fenêtre. La collégiale reste solidement établie sur ses bases, mais son état actuel demande une intervention lourde.

La réflexion des architectes a aussi porté sur l'esplanade et le cloître. «Nous voulons ouvrir la nef au nord en réhabilitant les portes qui ont été murées par le passé», a expliqué encore Christophe Amsler. Cela supposera aussi que la circulation automobile au nord de l'édifice devra être définitivement interrompue. Dans le cloître sont aussi envisagés une salle de réunion pour les après-concerts, une sacristie et divers locaux aménagés pour le confort du public. L'esplanade nord, du côté du donjon, n'a pas échappé à la réflexion, avec l'éventualité de supprimer une bonne partie des places de parc actuelles du parvis.

Tout cela appelle la question des coûts. Outre le crédit de 812.000 francs engagé en 1999, le projet se présente dans une fourchette financière allant de dix à trente millions, selon Fabien Coquillat. «Encore faudra-t-il voir ce que nous pourrons nous offrir», a lâché l'architecte communal adjoint après la présentation publique.

Le canton et la Confédération seront bien évidemment sollicités et le projet fera aussi appel à des apports de fonds privés. Tout comme cela s'était passé lors de la restauration d'une autre collégiale du canton, celle de Valangin en 2004-2005. /PHC

PUBLICITÉ

EXPRÉS présente

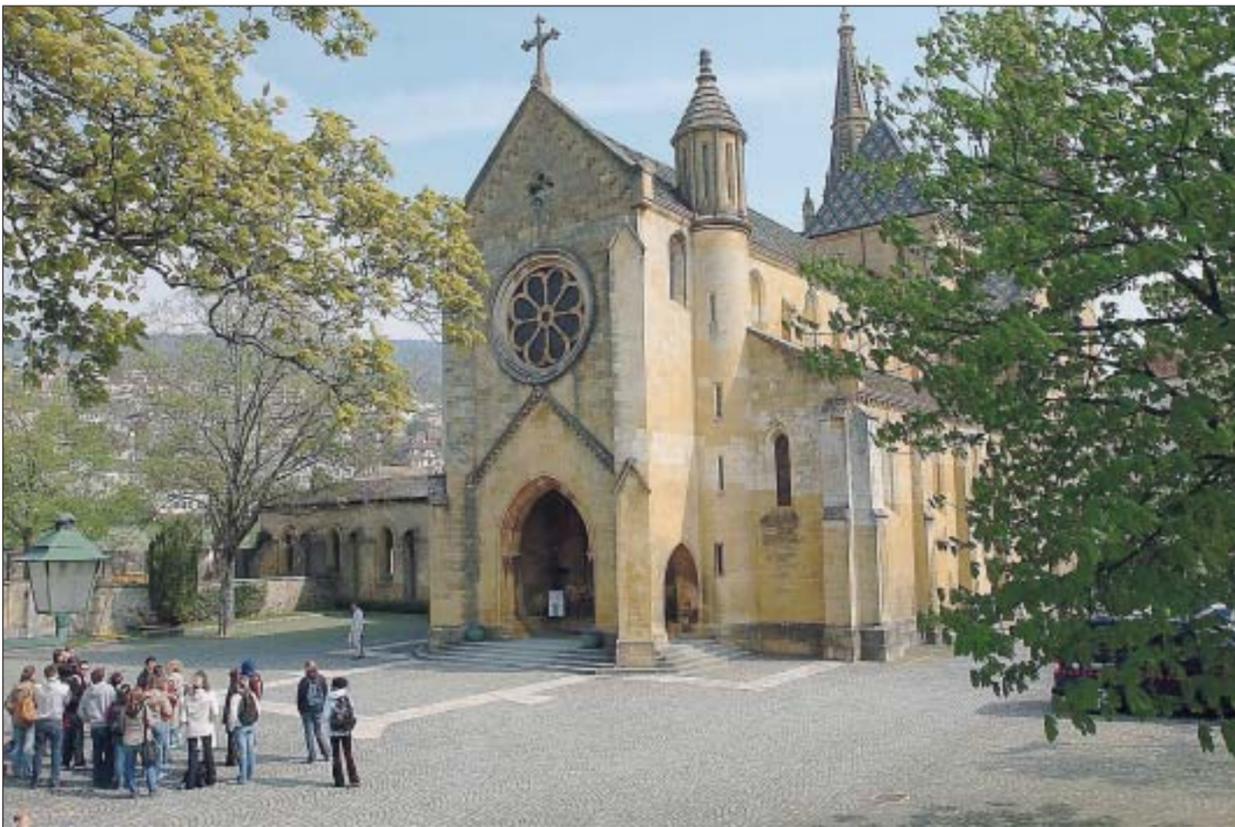
**FESTI'NEUCH**  
NEUCHÂTEL OPENAIR FESTIVAL  
LES JEUNES-RIVES / 2-3-4 JUIN 2006

**THE PRODIGY**  
**BURNING SPEAR**  
**JULIETTE & AND THE LICKS**  
**PATRICE / MAXIME LE FORESTIER**

et bien d'autres encore...  
Plus d'infos sur [www.festineuch.ch](http://www.festineuch.ch)

ROUGE DE MAÏS  
PRÉLOCATIONS  
Neuch.ch  
TICKET SOURCE  
0548 803 803

BCN  
100%  
AVEC LE SOUTIEN DE LA  
Littérature Romande  
RÉPUBLIQUE ET  
CANTON DE NEUCHÂTEL  
Neuchâtel



La collégiale a souffert des ans les outrages... par bonheur réparables, pour peu qu'on accepte d'y mettre le prix.

PHOTOS LEUENBERGER

## Une année dans la moyenne

**NEUCHÂTEL** Le salon local de l'auto d'occasion a fait des heureux

«Nous sommes dans l'ensemble satisfaits». A l'heure du bilan du marché de l'auto d'occasion qui s'est tenu de jeudi à dimanche aux patinoires du Littoral, le directeur du Garage des Trois-Rois, membre du comité d'organisation de la manifestation parlait hier d'une «année moyenne». La manifestation a attiré «un peu moins de visiteurs» que ce qu'attendaient les organisateurs.

Avec 220 voitures exposées au départ, plus 20 mises en vente en cours de salon en remplacement de véhicules vendus, le bilan est néanmoins satisfaisant. Cinquante-cinq voitures ont trouvé preneur. Chaque exposant a vendu quelque chose. «Il s'est vendu de tout, des

utilitaires 4 x 4, pas mal de cabriolets, des breaks, des limousines», précise Michel Waibel. Mais une tendance se confirme: «On remarque que ce qui se vend le mieux ce sont des véhicules dans une gamme de prix modeste, entre 8000 et 20.000 francs. Rares sont les voitures chères qui trouvent preneur».

Difficile en revanche de décrire le profil de l'acheteur type. «Ce qui est sûr, c'est qu'il y avait beaucoup de gens venus en couple et en famille». En conséquence, la garderie a bien marché. Le joker – un système de vente basé sur la promotion d'un véhicule à saisir immédiatement avec un rabais substantiel – a lui aussi bien fonctionné, puisqu'il a permis des ventes dès le premier jour. /lby

### EN BREF

**NEUCHÂTEL** ■ La forêt à l'Université populaire. Stéphane JeanRichard, ingénieur forestier communal de Neuchâtel, propose un cours intitulé «Quelle forêt pour demain?», dans le cadre de l'Université populaire neuchâteloise. Les personnes qui s'ins-

criront ont rendez-vous au Centre professionnel du Littoral neuchâtelois (CPLN) les jeudis 4 et 11 mai à 17h pour deux soirées de deux heures, et le matin du samedi 20 mai sur le terrain. /comm  
**Renseignements et inscriptions:** [www.cpln.ch/upn](http://www.cpln.ch/upn)

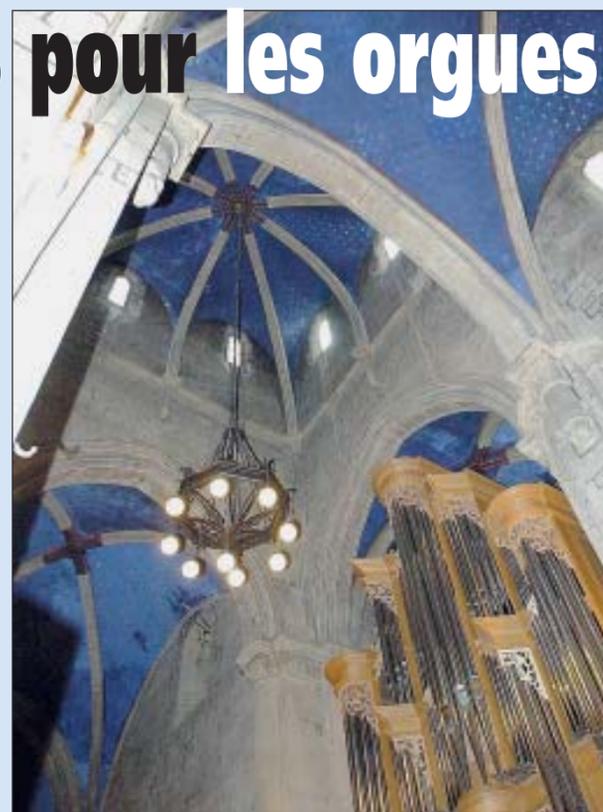
## Remue-méninges pour les orgues

Créée en 2003 pour animer et faire rayonner un lieu cher à tous les Neuchâtelois, l'association de la collégiale de Neuchâtel est particulièrement attentive au projet de restauration de l'édifice. Elle entend même s'y associer par le financement d'une nouvelle cloche. Mais elle s'est aussi inquiétée samedi matin de l'animation du lieu pendant les futurs travaux, et en particulier de l'avenir des nouvelles orgues.

Les travaux de restauration risquent de durer douze ans, mais les architectes vont tout faire pour ne pas condamner l'accès de la nef au public pendant le chantier. «Tout au plus pouvons-nous dire qu'il ne sera parfois pas possible d'organiser des concerts», a précisé samedi l'architecte communal adjoint Fabien Coquillat. Toutefois, les responsables du projet veulent que le bâtiment reste ouvert aux célébrations

liturgiques pendant sa restauration. Surtout dans la perspective de la fête du millénaire de Neuchâtel, prévue en 2011.

Les orgues posent problème. Leur titulaire, Guy Bovet, a été associé à la réflexion. Deux scénarios sont possibles pour le nouvel instrument. Ou il reste à son emplacement actuel, avec un emballage de protection pendant le chantier de la restauration intérieure, à l'image de ce qui sera fait pour le cénotaphe. Ou alors il est démonté pour être placé ailleurs une fois le chantier terminé. Les architectes ont envisagé de placer l'instrument sur la tribune ouest de la collégiale, mais n'ont pas encore pris de décision. «Faisons de cette restauration un événement», a lancé samedi Philippe Ribaux, membre de l'association. C'est précisément ce que veulent les architectes. /phc



Le sort des orgues durant le chantier n'est pas encore décidé: resteront-elles en place ou seront-elles protégées?

# Les pas ont effacé les mots

**NEUCHÂTEL** L'usure a eu raison des explications au sol devant le cénotaphe. Une réfection provisoire n'est pas souhaitée, mais l'alerte est donnée

Il y a des milliers d'années, les Egyptiens gravaient dans la pierre des hiéroglyphes parfaitement lisibles aujourd'hui encore. De nos jours, les techniques modernes permettent d'imprimer des documents sur toutes sortes de supports. Le verre, par exemple. Mais la longévité n'est pas la même...

Installée il y a quelques années seulement, une plaque au sol devant le cénotaphe des comtes de Neuchâtel est censée fournir au visiteur toutes les informations sur ce joyau de la collégiale, l'un des monuments les plus visités du canton. Las, le texte est devenu complètement illisible, usé par les dizaines de milliers de semelles qui l'ont piétiné.

Pourquoi pas le remplacer? Architecte communal adjoint, Fabien Coquillat admet que le support est dégradé, mais ne peut pas s'engager à le faire réparer promptement.

*«Nous sommes en train de terminer le projet d'étude pour la restauration globale et la mise en valeur de l'édifice. Notre objectif est de revoir cette question dans ce cadre.»* Mais cela risque de durer: *«Nous devons passer devant le Conseil général pour les crédits d'engagement, fin 2007 ou début 2008. Selon ce que pré-*

*voira le planning des travaux – début ou fin par le sol – nous pourrions décider s'il faut réparer cet élément.»*

D'ici là, des dizaines de milliers de visiteurs auront eu le loisir de s'interroger sur leurs performances visuelles, avant de comprendre que, non, leurs lunettes ne sont pas sales...

Fabien Coquillat imagine une solution: *«Nous sommes en train de refaire les feuillettes de présentation de la collégiale. On pourrait récupérer les informations du panneau au sol dans ce support.»*

Quant à Yann Engel, directeur de Tourisme neuchâtelois, il se demande si on ne peut pas *«faire quelque chose»* pour remédier à cette situation avant la totale réfection de la collégiale. Plus, d'ailleurs, pour une question d'image que pour les informations imprimées sur la plaque: *«Le document «Balade en ville» distribué par l'Office du tourisme, contient toutes les informations utiles sur le cénotaphe»,* note-t-il toutefois.

Ce texte figure aussi sur le net\*, mais il n'est pas courant de visiter une église avec son portable, qui plus est avec un accès sans fil au réseau mondial... /lby



Champollion lui-même aurait eu beaucoup de peine à déchiffrer le texte résiduel des explications sur le cénotaphe. PHOTO MARCHON

\*<http://collegiale.ch/site/index.php?id=309>